

## NOTICE CONSTRUCTEUR

### A. Implantation

#### A.1 IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **BIBOU** Référence: **2618**  
Nom de l'agrès : **banc sucette adulte**  
Nom du fournisseur : **SA Transalp**  
Adresse du fournisseur : **179 route de Faverge**  
Code postal : **38470** Ville : **L'ALBENC**  
Téléphone : **04.76.64.75.18** Télécopie : **04.76.64.79.79**  
Email : **info@transalp.fr**

#### A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : **Sans objet**  
Zone d'impact préconisée : **Sans objet**  
Zone d'implantation conseillée : **Terrain plat, stable et nivelé**

Nature du sol de réception : **Matériaux fluents (sable, gravier roulé, écorce de pin, ...), dalles ou sol amortissant, épaisseur et surface adaptées à la hauteur de chute libre de l'équipement. ( C.F. EN 1177, suivant méthode d'essai HIC )**

Remarque : **Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents.**

Nature des fondations : **Sur sol fluant : Ancrages à - 700 mm**  
**Sur enrobé : Scellements à - 300 mm**  
**Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton**

Masse de l'agrès (en Kg) : **40 Kg**

### **A.3 Implantation & montage**

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 2618

### **A.4 Maintenance**

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et en fonction d'autres facteurs tel qu'une utilisation intensive, du vandalisme, du climat, de l'âge de l'équipement.

#### **A.4.1 Nettoyage**

- |                                  |                      |
|----------------------------------|----------------------|
| - Fréquence:                     | Trimestrielle        |
| - Produits à utiliser:           | Eau savonneuse       |
| - Dosage, pression, température: | 40 bars à 30°        |
| - Procédés:                      | Pompe pression à eau |

#### **A.4.2 Contrôle visuel de routine**

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Éléments à contrôler :

- Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fondations –
- Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes –
- Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes.

#### **A.4.3 Contrôle fonctionnel**

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

Éléments à contrôler : Toutes pièces mobiles - pièces soudées.

Fréquence : Trimestrielle.

#### **A.4.4 Contrôle principal**

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

Éléments à contrôler :

- Fondations - traces de corrosion -
- Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.

#### **Prescriptions pour remise en service**

Réception de la réparation par du personnel qualifié pour constat de conformité Remontage et fixation au sol selon notice.

Les pièces de rechanges doivent être conformes aux spécifications du fabricant.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverge -- 38470 L'ALBENC

## **B. Colisage**

### **B.1 Fournitures par banc**

<b>Qté</b>	<b>DESIGNATION</b>
1	Banc monté en atelier
1	Plaque constructeur

### **B.2 Scellements**

<b>Qté</b>	<b>DESIGNATION</b>
	<b>Sol fluent et enrobé</b>
2	tiges de scellement
	<b>Sol béton réf. 2618</b>
4	Chevilles M10x100
4	Rondelles 10x20
4	Ecrous frein M10
4	Bouchons noir

## C. Montage

### C.1 S'assurer des dimensions du terrain :

En se servant du plan Réf. 2618:

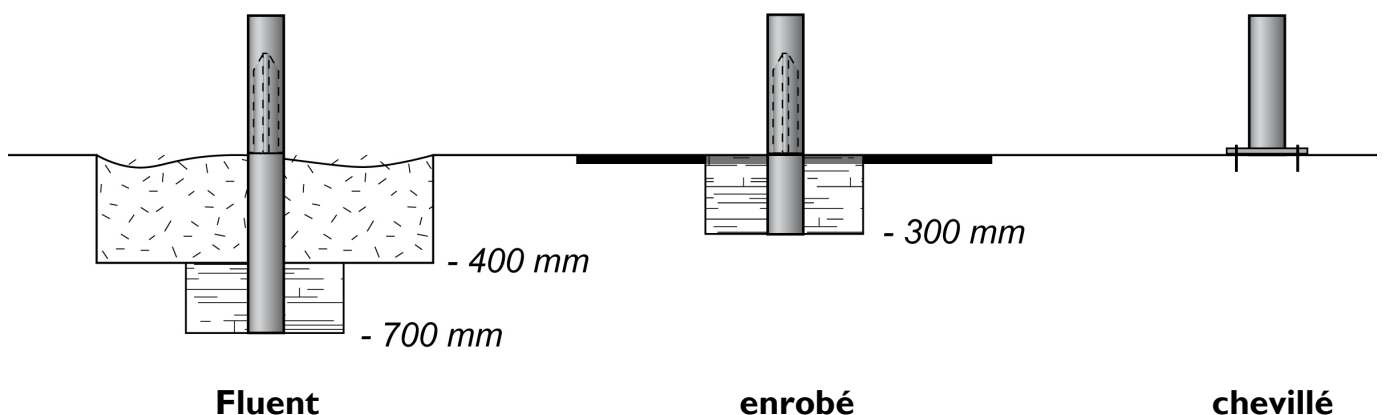
- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite.
- Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,

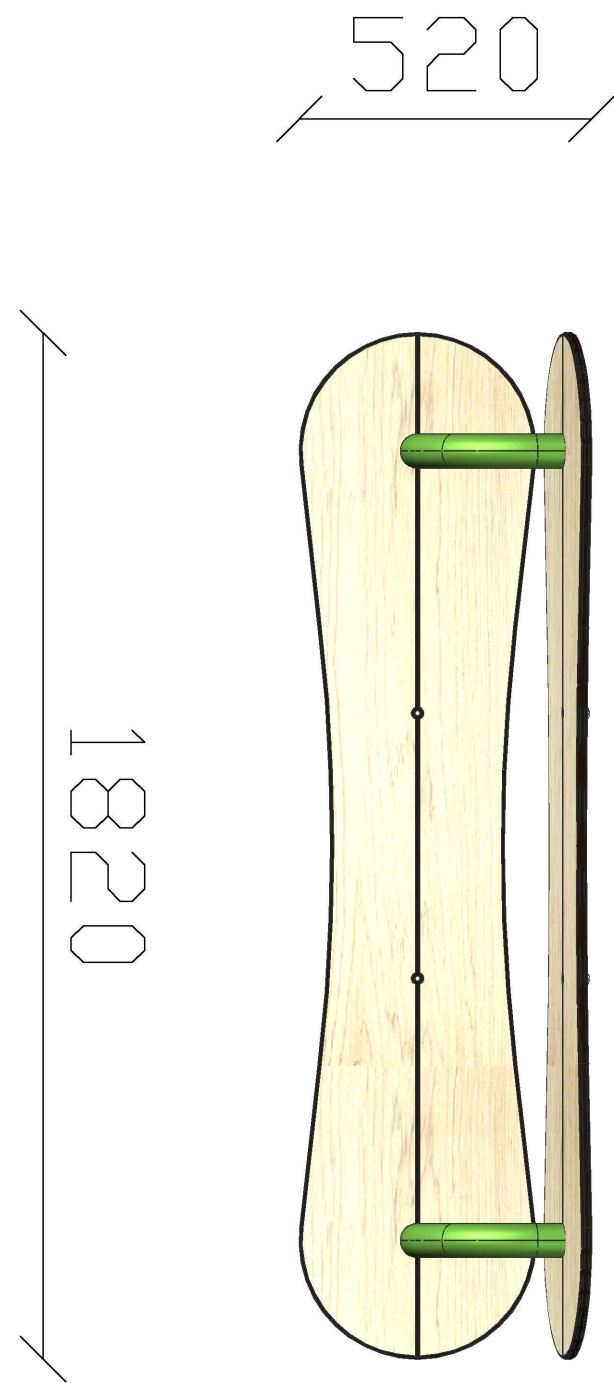
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

### C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage de la structure et les fouilles suivant le plan d'implantation fourni Réf. S 2618 (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 300 x 300 x 700 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 300 x 300 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.





2618

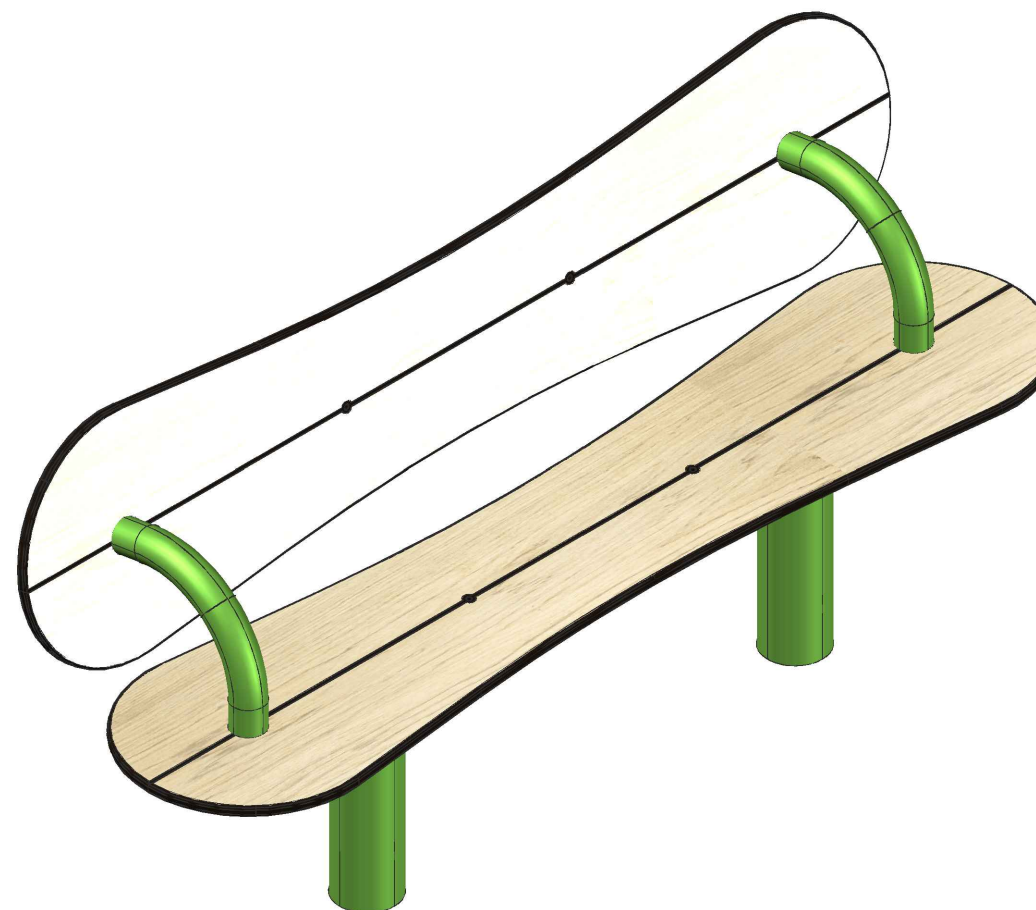
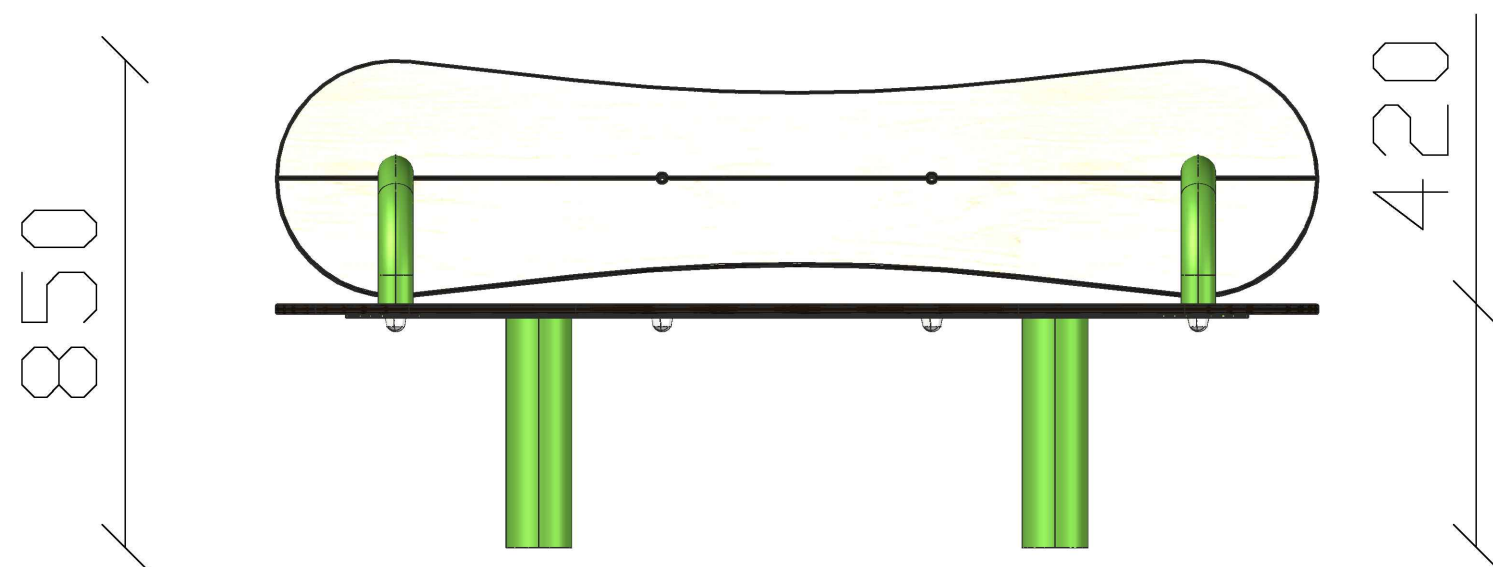
Bibou - mobilier

Date de création  
30/07/2019  
Dessiné par A.L.

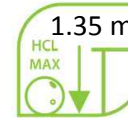
Vue détaillée  
Echelle : 1/ 50 ème  
Format A3

Responsable du Projet : Réf Projet :

**transalp**  
CONCEPTEUR | FABRICANT | AMÉNAGEUR



**BIBOU**





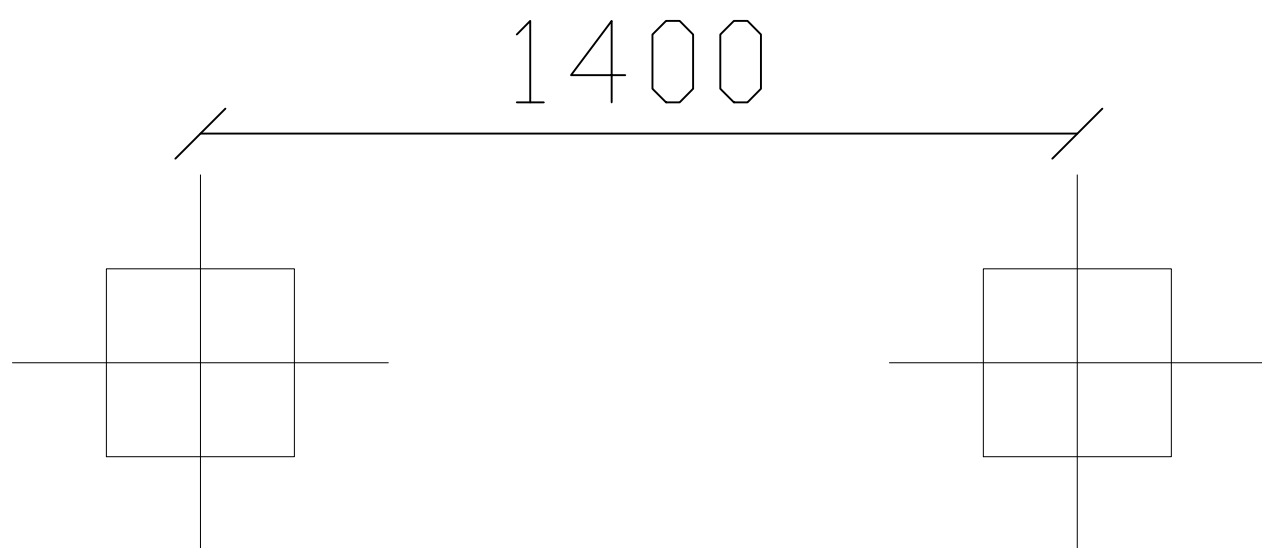
2618

Bibou - mobilier

Date de création  
30/07/2019  
Dessiné par A.L.

Vue détaillée  
Echelle : 1/ 50 ème  
Format A3

Responsable du Projet : Réf Projet :



## Scellements

Sur sol fluent :

- 2 trous 300x300mm, prof.700mm

Sur sol enrobé :

- 2 trous 300x300mm, prof.300mm

Sur dalle béton :

- Structure chevillée sur dalle béton